

Introduction

Volume 50, Number 1, Index, January–March 2004

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1030257ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1030257ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

(2004). Introduction. *Documentation et bibliothèques*, 50(1), 7–8.
<https://doi.org/10.7202/1030257ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 2004

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Introduction

L'*Index refondu 1973-2002 de Documentation et bibliothèques* comporte quatre sections : index des auteurs, des sujets, des titres et des comptes rendus.

Index des auteurs

- Cet index comprend à la fois le nom des auteurs des articles, chroniques, comptes rendus, index, éditoriaux, présentations, et notes de la rédaction lorsque signés de façon individuelle.
- Les lettres des lecteurs n'ont pas été retenues.
- Les références des comptes rendus (livres, périodiques, documentation électronique et autres) sont notées en italique.

Index des sujets

- L'index alphabétique des sujets est conforme aux principes directeurs pour l'élaboration, la structure et la présentation des index. Les sujets sont donc, sauf exception, au singulier.
- Les rubriques sujets sont en vocabulaire semi-contrôlé et comprennent deux niveaux hiérarchiques : un sujet principal (vedette) ; un ou plusieurs sujet(s) secondaire(s) (sous-vedette) :

Habitudes de lecture

- Administrateur municipal
48, n° 2 (2002), p. 37-40
- Adolescent
29, n° 2 (1983), p. 73-76

- La rotation de certains éléments des rubriques sujets assure un accès spécifique ou générique :

Formation des usagers

- Bibliothèques scolaire
40, n° 4 (1994), p. 219-221

Bibliothèque scolaire

- Formation des usagers
40, n° 4 (1994), p. 219-221

- Des renvois *Voir* et *Voir aussi* ont été ajoutés afin d'offrir un certain contrôle du vocabulaire et faciliter la recherche :

Abonné *Voir Usager*

Administrateur de bibliothèque

Voir aussi **Bibliothécaire ; Spécialiste de l'information**

- Les identificateurs *Québec* ou *Québec (Province)* n'apparaissent pas dans cet index, sauf dans le cas des noms d'organismes. Par conséquent, les sujets apparaissant sans ces identificateurs traitent soit d'un sujet propre à la réalité québécoise, soit d'un sujet d'ordre général :

Bibliothèque gouvernementale

- Histoire
47, n° 4 (2001), p. 139-144
47, n° 4 (2001), p. 145-148
- Histoire (Canada)
30, n° 2 (1984), p. 53-55
- Histoire (France)
46, n° 2 (2000), p. 95-98
- Histoire (Montréal)

36, n° 2 (1990), p. 69-72
Histoire (Ontario)
37, n° 4 (1991), p. 143-147

- Les sujets propres à une réalité hors Québec sont localisés entre parenthèses avec les noms des villes, provinces ou pays concernés et sont regroupés aux noms des différents lieux géographiques :

Bibliothèque nationale
Histoire (France)
40, n° 3 (1994), p. 139-144

France
Bibliothèque nationale
40, n° 3 (1994), p. 139-144

- *Note*: les éditoriaux, les notes de la rédaction et les index annuels ne font pas l'objet d'une indexation sujet en raison de leur nature.

Index des titres

- Cet index comprend le titre de tous les articles à l'exception des éditoriaux et des présentations sans titre significatif.
- Le nom des auteurs suit le titre :

La formation documentaire dans les bibliothèques collégiales : état de la question et enquête /
Daniel Marquis
48, n° 4 (2002), p. 169-172

Index des comptes rendus

- Cet index comprend les recensions de livres, de périodiques, de documents électroniques, etc.
- Les documents recensés sont signalés sous le titre et, s'il y a lieu, sous le nom de l'auteur du document analysé.
- Le nom des auteurs des comptes rendus apparaît entre parenthèses.

Notes

- Généralement, pour l'ensemble des sections, les collectivités sont désignées par leur appellation complète, l'abréviation faisant l'objet d'un renvoi.
- Les références sont indiquées sous la forme volume, numéro, année et pages :

29, n° 2 (1983), p. 73-76